

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG1202 Compétences langagières et culturelles en anglais 1.2			
Ancien Code	PERG1B22ANGL2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB1220		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Giovannina ROSA (rosag@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (baelenm@helha.be) HELHa Loverval Eric NICIAISE (nicaissee@helha.be) Gladys HARDY (hardyg@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique, culturelle et didactique, à aborder la langue anglaise avec ses futurs élèves. Une partie des compétences travaillées rejoignent les savoirs et savoir-faire abordés dans le Tronc Commun. Cette UE vient également compléter et renforcer l'UE1205: "Linguistique anglaise".

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles notamment en lien avec le tronc

commun.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B22ANGL2A Compétences langagières et culturelles en anglais 1.2

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B22ANGL2A Compétences langagières et culturelles en anglais 1.2

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée (une ou plusieurs épreuves).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Compétences langagières et culturelles en anglais 1.2			
Ancien Code	6_PERG1B22ANGL2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB1221		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Giovannina ROSA (rosag@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise l'acquisition de compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale, expression écrite) et culturelles au niveau intermédiaire B1+. Elle a également pour but d'étendre les connaissances lexicales et grammaticales essentielles pour atteindre le niveau visé. Elle se place dans la continuité de l'UE 1201 et vient renforcer l'UE 1205.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AAT 3 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Acquis d'apprentissage spécifique

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B1+ (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans le cadre de cette unité d'enseignement, les étudiant.es seront amené.es à découvrir et s'approprier au travers des compétences écrites et orales :

- le vocabulaire de la vie courante (ceci inclut au moins de nouveaux champs thématiques sélectionnés par l'enseignant)
- les catégories lexicales (suite du volet 1)
- la structure de la phrase complexe
- les aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire.

Les étudiants continueront à s'approprier le système phonologique de la langue, avec une attention particulière aux mots.

Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Il y aura une alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et réflexions sur les productions orales et écrites.

Les étudiant.es seront amené.es à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiants seront amenés à :

- rechercher des informations ;
- préparer différentes tâches orales et écrites
- et acquérir des éléments linguistiques notamment au travers d'exercices en lien avec les champs thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedback régulier;

Questionnement sur la méthode de travail;

Evaluation formative;

Temps de questions/réponses en lien avec le travail en autonomie;

Tutorat

Sources et références

- O'DRISCOLL, James. (2009). *Britain for Learners of English for Intermediate, Upper-Intermediate, and Advanced students*. 2nd Edition: OUP.

- REDMAN, S. (2011). *English Vocabulary in Use, Pre-intermediate and intermediate* (3rd ed.). Cambridge University Press.

- Livres et manuels scolaires comme la série « Headway ».

Dictionnaires/traducteurs en ligne :

- Wordreference.com

Sites internet:

- Britishcouncil.org

- Youtube.com

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les supports déposés sur ConnectED, les ressources audio-visuelles, les power-points

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiant.e.s seront évalué.e.s sur base d'un examen oral et un écrit qui porteront sur la maîtrise des compétences exercées en classe et sur les outils linguistiques vus en cours.

Ils/elles seront également évalué.es sur une présentation orale en classe portant sur un sujet de culture (anglaise) choisi par l'étudiant.e. et ayant fait l'objet d'une préparation en amont en autonomie.

Attention, si malgré un contenu correct lors de la présentation orale ou de l'examen oral, l'étudiant.e commet des erreurs entravant la compréhension du message ou montrant des lacunes profondes en langue, l'examineur se réserve le droit de mettre l'étudiant en échec.

Pendant le semestre, les étudiant.e.s seront également testé.e.s régulièrement de manière formative ou certificative sur les contenus de l'AA et sur le vocabulaire (tests de vocabulaire, expressions écrites, présentations orales, ...).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	40		
Période d'évaluation			Exe + Exo	60	Exe + Exo	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

L'absence à la présentation d'un travail (cfr.exposé oral planifié) ou à une interrogation planifiée pour raisons médicales implique la remise obligatoire d'un certificat médical endéans les 3 jours, sans quoi l'étudiant pourrait se voir attribuer une note de 0. Aussi, l'étudiant devra se tenir prêt à repasser le travail ou l'interrogation à son retour de maladie.

Pour rappel, les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues. Ils sont en réalité une aide à programmer régulièrement leur étude, à planifier leurs différentes tâches sur le quadrimestre et donc, à mieux répartir la matière de façon à bien réussir leur année.

Toute absence à l'épreuve certificative devra également être justifiée. Une reprogrammation éventuelle de l'épreuve pourra être réorganisée, en accord avec la direction.

L'évaluation du Q3 portera uniquement sur une épreuve mixte.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).